

	Titre Préconisations pour le dosage de la glycémie à jeûn et post-prandiale		
	Référence FTC/LAB/0337/005	Page 1 / 1	
Service émetteur Laboratoire de Biologie	Date de création 27/09/2022	Date d'application 28/09/2022	

1. OBJET

La glycémie à jeun mesure le taux de sucre ou glucose dans le sang après au minimum 12 heures de jeûne (16 heures au plus).

Son dosage permet le suivi des patients diabétiques mais c'est aussi un examen prescrit dans de nombreuses circonstances (médecine du travail, surveillance d'une grossesse, bilan d'une fatigue, bilan général, etc).

Il peut faire partie du bilan systématique avant une anesthésie (Bilan préopératoire).

La définition du diabète pour l'OMS est une glycémie à jeun supérieure ou égale à 1,26 g/l (7,0 mmol/l) à deux reprises.

2. LES PRECAUTIONS A PRENDRE

Le patient doit impérativement être à jeun depuis 12 heures avant le prélèvement.

L'état de jeûne est un des éléments permettant la bonne exécution technique des analyses (il assure une meilleure qualité des sérums et des plasmas) et une interprétation pertinente des résultats.

Durant le jeûne, il est possible de boire un verre d'eau ou de thé sans sucre.

Pour une hyperglycémie provoquée, un premier bilan sanguin est fait à jeun, puis après avoir bu du glucose, il faut impérativement ne rien manger, ni boire pendant la durée de l'examen (2 heures), un deuxième et troisième prélèvement sanguin seront effectués à T1h et T2h post ingestion du glucose.

Pour le prélèvement d'une glycémie post-prandiale, il est recommandé de respecter un délai de 2 heures après le début du repas

Le sang doit être recueilli sur un tube contenant un anticoagulant avec du fluorure de sodium anti-glycolytique (tube gris).

3. DOCUMENT LIE

DIN/LAB/0292- Livret d'accueil du Laboratoire de Biologie Médicale